

## DELEGATION DE SIGNATURE PRES-RI-2

### LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES

- VU Le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 et L712-2 ;
- VU Les articles R719-51 à R719-112 du code de l'éducation relatifs au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;
- VU Les statuts de l'Université ;
- VU La délibération du Conseil d'administration de l'Université Toulouse - Jean Jaurès en date du 30 novembre 2018 portant élection d'Emmanuelle GARNIER, Présidente de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

### ARRETE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à **Madame Nabila HKIKAT**, Responsable administrative des relations internationales, à effet de signer, pour un montant maximum de 3 000 € HT, les actes suivants au titre du SO 965:

- Les bourses de mobilité ;
- Les attestations d'exonérations de frais d'inscription ;
- Les indemnités d'étude et de stage ;
- Les contrats de mobilité - Les conventions de stage des étudiants
- Les conventions des stagiaires accueillis dans la composante,

**Article 2 :** Délégation de signature est donnée à **Madame Nabila HKIKAT**, Responsable administrative des relations internationales, à effet de signer, pour un montant maximum de 3 000 € HT, les actes suivants au titre du SO 965:

#### **2-1- En matière de dépenses :**

##### 2-1-1- Au stade de l'engagement juridique :

- Les ordres de mission et les autorisations d'utilisation de véhicule personnel ;
- Les bons de commandes relatifs aux dépenses concernant son service qui seront transmis aux fournisseurs après visa du service financier (visa portant sur la disponibilité des crédits) ;
- Les bons de commande et contrats relatifs aux matériels informatiques, audiovisuels et de prestations de reprographie qui devront être transmis pour visa aux services compétents (DSI, MIN et imprimerie).

##### L'exception à cette délégation concerne :

- Les contrats de travail et promesses d'embauche.

##### 2-1-2- La certification de service fait concernant :

- Les états de frais de déplacement ;
- Les états d'heures effectuées en dehors du service habituel ou de vacances.

**2-2- En matière de recettes :**

- Ordres de recouvrement (factures de vente et ordres de reversement).

**Article 3 :** En matière de mandatement, délégation de signature est donnée à **Madame Nabila HKIKAT**, Responsable administrative des relations internationales, à effet de signer sans limitation de montant, au titre du SO 965, la liste des pièces transmises pour visa comptable valant attestation de service fait et acceptation des dépenses.

**Article 4 :** En matière d'engagement juridique, certification et mandatement, délégation de signature est donnée à **Madame Nabila HKIKAT**, Responsable administrative des relations internationales, à effet de signer, pour un montant maximum de 4 000 € HT, les documents relatifs au paiement des bourses de professeurs visiteurs

**Article 5 :** Délégation de signature est donnée à **Madame Nabila HKIKAT**, Responsable administrative des relations internationales, à effet de valider les IIAs (inter-institutional agreements) et les MIIA (multilateral inter-institutional agreement) dans le cadre des mobilités intra-européennes et internationales du programme Erasmus +.

**Article 6 :** Toute subdélégation de signature est prohibée.

**Article 7 :** Le signataire de tout ordre de mission ou autorisation de véhicule personnel ne peut en être le bénéficiaire.

**Article 8 :** La présente décision prend effet à partir de sa publication.

**Article 9 :** La présente décision prend fin au terme des fonctions du délégataire ou du délégant.

**Article 10 :** La présente décision est soumise à publicité. Elle sera affichée sur le site Internet de l'Université.

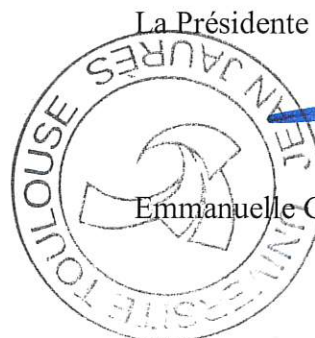
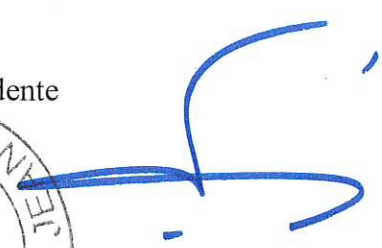
**Article 11 :** Le Directeur général des services et l'Agent comptable sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 11 mars 2022

Notifié le : 5/04/22

Publié le : 5/04/22

La Présidente



Emmanuelle GARNIER